

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue 6 novembre 2019 à 18h45.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvain Gagné,	Président, Parent
Josée Beaudry,	Parent
Pascal Lavigne,	Parent
Sylvain Messier,	Parent
François Paré,	Parent
Fanny Santarossa,	Parent
Guillaume Brouillard,	Enseignant
Isabelle Courcy,	Enseignante
Suzanne Forand,	Enseignante
Martin Nadeau,	Enseignant
Florence Dulac,	Élève
Alice Paquette,	Élève
Mylène Gagnon,	Personnel de soutien, Secrétaire
Francis Labranche,	Services complémentaires
Catherine Baudin,	Membre de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Normand Phaneuf,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint

ÉTAIT ABSENT

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Sylvain Gagné accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h45.

22CE1920-017 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Sylvain Gagné présente l'ordre du jour. M. Normand Phaneuf ajoute un point au varia : la loi 40. M. Normand Phaneuf présente Mme Baudin, la conseillère municipale qui sera notre membre de la communauté.

Il est proposé par M. Martin Nadeau et appuyé par M. Sylvain Messier :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-018 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2019

Monsieur Sylvain Gagné demande si des modifications sont nécessaires sur le procès-verbal du 2 octobre.

Il est proposé par Mme Mylène Gagnon et appuyé par Mme Fanny Santarossa:

QUE le procès-verbal du 2 octobre soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 Suivi au procès-verbal du 2 octobre 2019

- 3.1.1.** Représentant de la communauté ;
Monsieur Normand Phaneuf a déjà présenté Mme Catherine Baudin plus tôt dans la rencontre.
- 3.1.2.** Sac à dos ;
Monsieur Normand Phaneuf parle du projet pilote présenté aux enseignants et mis en place jusqu'à Noël. Mme Alice Paquette explique la démarche entreprise auprès des élèves pour ce projet et mentionne que les élèves sont très reconnaissants d'avoir la possibilité d'apporter leur sac en classe. Jusqu'à maintenant, le bilan est positif. M. Guillaume Brouillard arrive à 18h50.
- 3.1.3.** Temps d'attente lors des transferts d'autobus ;
Monsieur Normand Phaneuf a fait des démarches pour que les jeunes puissent attendre à l'abri lors des températures moins clémentes. Cette demande a été acceptée pour les écoles où il y a des transferts d'autobus.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de questions du public.

22CE1920-019 5. CALENDRIER DES NOUVELLES ACTIVITÉS

Monsieur Normand Phaneuf présente le calendrier des activités. Mme Isabelle Courcy parle de la collecte de jouets et de produits féminins pour les maisons Alice Desmarais et Horizon pour elles qui se déroulera en décembre, ici même à l'école. M. Pascal Lavigne arrive à 19h00.

Il est proposé par M. Martin Nadeau et appuyé par Mme Fanny Santarossa :

QUE le calendrier des activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

22CE1920-020 6. PROTOCOLE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION

Monsieur Normand Phaneuf présente le protocole de l'Envolée sur la violence et l'intimidation. Ce protocole sera affiché sur le site web de l'école. Un membre demande si des statistiques sont tenues sur le nombre de dénonciations. M. Normand Phaneuf explique que ces données sont compilées par la c.s. pour chaque école. Mme Josée Beaudry arrive à 19h05.

Il est proposé par M. Sylvain Messier et appuyé par M. François Paré:

QUE le protocole de prévention soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. NORMES ET MODALITÉS (INFORMATION)

Monsieur Normand Phaneuf demande aux membres de lire le document et de noter leurs questions, elles seront répondues lors du prochain CE. Un membre mentionne que ce ne sont pas tous les enseignants qui utilisent le portail et qu'il serait bien d'avoir un suivi à ce sujet puisque cela permet aux parents de bien suivre le dossier de leur enfant. M. Normand Phaneuf explique que la direction encourage régulièrement les enseignants à utiliser ce système.

22CE1920-021 8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT (RAPPORT DES PROFITS ET SUGGESTIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE)

Monsieur Normand Phaneuf présente le bilan de la campagne de financement. Chaque élève aura un montant déduit sur des activités par niveau. Un membre se questionne sur le fait que tous les élèves ont droit à cette déduction, peu importe leur participation ou non à la campagne de financement. Mme Alice Paquette explique la raison de la participation moindre des 4e et 5e secondaires. La campagne de financement n'est pas personnelle, mais doit être utilisée pour l'ensemble des élèves du même niveau. Un membre mentionne que tel que discuté l'année dernière, ce montant devait servir pour des activités de masse et non de niveau. M. Normand Phaneuf dit qu'il avait été décidé cette année de remettre à chaque niveau son montant et que chacun déciderait de son utilisation. Les avis sont partagés pour ce qui est de la distribution des fonds amassés. Diverses idées sont suggérées pour la prochaine campagne de financement, comme faire un sondage auprès des élèves, vérifier le fonctionnement de d'autres écoles PEI et offrir d'autres produits que le chocolat.

Monsieur Sylvain Messier propose d'entériner la demande de distribuer les fonds tel que présentée cette année. Il est appuyé par M. Sylvain Gagné.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (ÉTAT DE LA SITUATION)

Monsieur Normand Phaneuf fait un compte rendu de ces fonds. Il est spécifié que le fonds d'aide pour le PEI doit uniquement servir à aider des familles dans le besoin. Certains autres fonds proviennent aussi d'années antérieures (activités culturelles et autres). Un membre attire l'attention sur le montant de 9000 \$ mis de côté pour l'examen de l'IB et qui n'a pas été voté par le CE. Cet argent est celui des parents qui chaque année, placent un montant pour couvrir les frais de cet examen. M. Normand Phaneuf se questionne à savoir si le CE doit approuver cette contribution volontaire des parents. Un point de suivi sera apporté lors d'un prochain CE.

10. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Josée Beaudry étant absente lors de cette réunion, c'est Mme Catherine Baudin, membre de la communauté et également agente de bureau pour le comité de parents, qui prend la parole. Elle explique que le comité de parents a surtout discuté du nouveau projet de loi 40.

11. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance.

12. POINT D'INFORMATION DE L'ÉCOLE

Mme Isabelle Courcy mentionne que lors des portes ouvertes d'octobre, il semble y avoir eu moins de visiteurs que l'année passée. Il y a eu 167 candidats à l'examen d'admission. La réponse pour l'acceptation au programme sera envoyée aux parents vers le début du mois de décembre. Il y avait également moins de parents à la pré-rencontre.

13. VARIA

Projet de loi 40 :

Monsieur Normand Phaneuf explique les points principaux de ce projet de loi. À la suite de la répartition des personnes qui y seront membres, Mme Alice Paquette se questionne à savoir pourquoi aucun élève de secondaire n'est demandé pour

siéger sur ce comité. Ce projet de loi sera adopté le 15 janvier 2020 et le C.A. sera formé en mai. Aucun parent étant à l'emploi de la c.s. ne peut siéger à ce C.A. comme représentant des parents. Un membre demande qu'une mise à jour soit faite à chaque CE par M. Normand Phaneuf. Ce point de suivi sera donc à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

22CE1920-022 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par M. François Paré et appuyé par Mme Isabelle Courcy :

QUE la séance soit levée à 20h40.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Sylvain Gagné
Le président

Normand Phaneuf
Le directeur